



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ANIES)

PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE ET D'APPUI AU PROGRAMME NAFA (PRU-APN)

Financement : Banque Mondiale IDA D6540-GN

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT DE QUATRE (4) RESPONSABLES D'ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRES - RACs

Date de début : 02 mars 2023

Date limite : 22 mars 2023

Le Gouvernement de la République de Guinée bénéficie, dans ce cadre, d'un don de soixante-dix (70) millions de dollars américains de la part de la Banque mondiale, au titre du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN).

La Direction Générale de l'ANIES compte utiliser une partie de cet appui dans le cadre de sa composante 4, Gestion du projet, pour le recrutement de **quatre (4) responsables d'accompagnements communautaires (RAC)** pour le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN), et lance ainsi un appel à candidatures ouvert à cet effet.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Sur la période récente, la Guinée s'est collectivement enrichie et la politique économique a engrangé de réels succès notamment par la relance du secteur minier, la stabilisation des indicateurs macroéconomiques et le renforcement de l'attractivité économique.

Cependant, les effets des succès économiques restent imperceptibles sur la réduction de la pauvreté. Le dynamisme économique du pays ne semble pas avoir permis d'avancées notables en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités, qui se sont aggravées sur la période récente :

- Près de la moitié de la population (plus de 60% dans les zones rurales) est en situation de pauvreté

;



- Les inégalités économiques et sociales restent marquées, avec un indice de Gini à 0,39 ;
- La Guinée se classe 174^e sur 189 au titre de l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies, ce qui reste très en dessous de la moyenne de ses voisins ;
- La mortalité infantile est de 12,5%, le paludisme étant la principale cause de ce positionnement, tandis que la malnutrition concerne 31% des enfants ;
- La durée moyenne de scolarisation est de 2,6 ans contre plus de 5 ans pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, tandis que l'analphabétisme touche encore 76% des femmes et près de 50% des hommes ;
- Les dispositifs d'aide aux plus vulnérables et de lutte contre l'exclusion sociale restent modestes.

De tels indicateurs contrastent avec les richesses naturelles dont est dotée la Guinée. Le pays est le deuxième producteur mondial de bauxite, derrière l'Australie (et devant la Chine), et détient les plus importantes réserves mondiales de bauxite (le tiers desdites réserves) ; la mine de Simandou contient les plus importantes réserves non encore exploitées de fer à l'échelle mondiale ; la Guinée compte plus de douze (12) millions d'hectares de terres arables, dont seulement deux (2) millions sont en exploitation ; etc.

C'est pourquoi, l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) a été créée pour répondre aux nombreux défis liés à l'inclusion économique, sociale et financière.

L'ANIES est une première en Afrique de l'ouest. Elle contribuera fortement à la réduction de la pauvreté et à l'évolution du dynamisme économique de la Guinée. L'ANIES constitue un vecteur puissant de redistribution des fruits de la prospérité économique.

Le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN) d'une durée de cinq ans (2020-2024) sera mis en œuvre dans les préfectures de Gaoual, Forécariah, Kindia, Beyla, Dabola, Kérouané, Kouroussa, Mamou et Tougué, ainsi que les cinq communes de la zone spéciale de Conakry pour la phase pilote.

Les 5 composantes de ce projet se trouvent ci-dessous

❖ **Composante 1 : Transfert monétaire d'urgence (phase 1)**

La Composante 1 soutiendra donc à la fois un programme de transfert d'urgence monétaire pour soutenir la résilience des ménages vulnérables au COVID 19 et la conduite d'activités de communication, de sensibilisation et de mesures d'accompagnement qui viendront compléter les versements et alerter les populations bénéficiaires sur la COVID-19 et les mesures de protection à appliquer. Cette Composante prévoit, notamment le versement de transferts monétaires d'urgence à près de 240 000 ménages pauvres et vulnérables de Guinée.

❖ **Composante 2 : Transfert monétaire et mesures d'accompagnement au titre du Programme NAFA (phase 2)**

La seconde phase du Projet succèdera à la première et appuiera la transition de l'intervention de transferts monétaires d'urgence vers le Programme NAFA de transferts monétaires « classiques » aligné sur la vision et le mandat de l'ANIES. Elle offrira des transferts monétaires aux 40 pour cent les plus pauvres de la population des zones ciblées et des mesures d'accompagnement axées sur l'augmentation de la productivité des ménages et de leur résilience aux chocs.

❖ **Composante 3 : Renforcement des institutions de protection sociale et des systèmes de prestation réactifs aux chocs.**

La Composante 3 soutiendra le renforcement des capacités et la consolidation des systèmes nécessaires à la prestation des interventions d'urgence et aux travaux préparatoires à la mise en place d'un programme national de filets sociaux à long terme mené sous la responsabilité de l'ANIES.

❖ **Composante 4 : Gestion du projet et suivi et évaluation**

Cette Composante financera les dépenses liées à l'achat de biens, de travaux, de services de consultants et de tout autre service nécessaire à la gestion quotidienne, à la mise en œuvre et au suivi des activités liées au Projet. Cette Composante couvrira aussi le développement de matériel de communication et de plaidoyer pour l'ANIES et ses activités.

❖ **Composante 5. Réponse urgente éventuelle (ERC)**

Cette composante serait financée par les ressources de dons/crédits non utilisées par d'autres composantes sur demande du gouvernement à la suite d'une crise ou urgence éligible.

Dans ce contexte, l'Etat guinéen, avec l'aide la Banque Mondiale, envisage de mettre en place une politique d'inclusion financière pour assister les communautés vulnérables les plus pauvres, en collaboration avec les parties prenantes au projet et des partenaires au développement dans le cadre du programme de l'inclusion économique et sociale de l'ANIES.

Cette consultation a pour but, d'apporter un appui au Projet de Riposte d'Urgence et à l'ANIES, dans le cadre des transferts monétaires, de suivre l'évolution des Accompagnateurs communautaires (AC) sur le terrain, de contribuer l'identification des bénéficiaires du projet, et à la gestion des plaintes.

2. OBJECTIF DE LA MISSION :

Sous l'autorité du Coordinateur du projet, et du Directeur de l'Inclusion Financière, les Responsables d'accompagnement communautaire assureront toutes les tâches relatives à la coordination des activités de transferts monétaires destinés aux communautés bénéficiaires, au suivi des activités des comités de validation communautaires du PRU-APN et de l'ANIES, à la supervision des Assistants communautaires.

3. DESCRIPTION DES TACHES

Le responsable d'accompagnement communautaire devra, dans la région administrative qui lui est affectée, appuyer et soutenir les opérations du PRU-APN et de l'ANIES sur le terrain, notamment dans les communautés bénéficiaires.

Dans l'accomplissement de sa mission, il devra :

- ✓ Réaliser des diagnostics de la situation sur les territoires dont il a la charge et traduire les préoccupations des communautés en projets et programmes de développement ;
- ✓ Appuyer la Direction d'Inclusion financière du PRU-APN, dans la recherche de partenaires porteurs de projets, et donner des conseils aux élus et acteurs locaux pour renforcer la coordination au niveau local ;
- ✓ Sous la coordination du Directeur d'Inclusion, suivre la mise en œuvre communautaire des projets de développement, liés au PRU-APN et y assurer le reporting au supérieur hiérarchique ;

- ✓ Fournir des contributions et des recommandations pour le développement du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) au niveau local ;
- ✓ Évaluer les processus de mise en œuvre des projets au niveau local et formuler des recommandations à la Direction d'Inclusion financière ;
- ✓ Lutter contre la fraude en détectant les tentatives de fausse déclaration ;
- ✓ Conduire des missions de conseils et d'intervention sur le terrain, à travers la formation et le soutien occasionnels au personnel sur le terrain selon les besoins ;
- ✓ Être le relais entre l'ANIES et les ONG/intervenants de terrain et valider leurs rapports trimestriels avant transmission au Directeur d'Inclusion.
- ✓ Suivre les activités des opérateurs de paiement sur le terrain dans leur zone de couverture spécifique;
- ✓ Aider à la validation, à l'enregistrement et à l'inscription des bénéficiaires dans les activités du PRU-APN conformément aux directives du programme et apporter un soutien aux AC dans la distribution des ressources du projet aux bénéficiaires ;
- ✓ Superviser et coordonner les actions des AC sur le terrain ;
- ✓ Être le point focal du PRU-APN et de l'ANIES, et s'impliquer dans toutes les activités de planification, de suivi, de gestion des réclamations et de communication dans leur zone de couverture spécifique;
- ✓ Servir d'interface entre le PRU-APN et l'ANIES avec l'administration territoriale, les services techniques déconcentrés et les partenaires.

4. OBLIGATIONS DU CONSULTANT EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS :

Les Rapports sur les activités menées sont rédigés trimestriellement et annuellement, et à l'issue de chaque mission de supervision sur le terrain, et transmis à la Direction d'Inclusion Financière et au Coordinateur du projet pour approbation.

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES :

- ✓ Études universitaires d'au moins trois (3) ans (Bac+3), sanctionnées par un diplôme dans les domaines des sciences sociales, du développement communautaire, ou de la communication.

6. EXPERIENCES REQUISES :

Disposer d'une expérience d'au moins deux (2) ans dans les projets développement des territoires et/ou dans la mise en œuvre des projets communautaires, notamment dans des activités en relation avec les filets sociaux ;

- ✓ Avoir une bonne capacité d'analyse, de travail et une bonne productivité ;
- ✓ La connaissance de langues locales est un atout

- ✓ Capacité de planification opérationnelle
- ✓ Capacité de communication et de plaidoyer

7. EVALUATION DES PERFORMANCES :

Les performances du Consultant seront évaluées annuellement par la Direction d'Inclusion Financière et le Coordinateur de projet, puis validé par la Direction Générale de l'ANIES, sur la base du plan de travail du projet (PTBA). Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et l'IDA.

8. CRITERES DE PERFORMANCES

- ✓ Esprit d'innovation et d'autonomie dans le travail ;
- ✓ Leadership et capacité à mobiliser ;
- ✓ Rapidité dans l'exécution des tâches ;
- ✓ Capacité de planification et de contrôle ;
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse, permettant de réaliser des diagnostics territoires et communautés.

9. NATURE ET DUREE DU CONTRAT :

Le contrat est une prestation intellectuelle en temps plein et aura une durée initiale d'un (1) an éventuellement renouvelable lorsque les prestations du Consultant sont jugées satisfaisantes par le PRU-APN et la Banque mondiale, et ce, pour une durée n'excédant pas la période d'exécution du Projet NAFA.

10. LIEU DE TRAVAIL :

Le poste sera basé à Conakry avec des déplacements fréquents à l'intérieur du pays, ou à un autre lieu d'affectation à l'intérieur du pays, à l'appréciation du Coordinateur du PRU-APN.

IV. MÉTHODE DE SÉLECTION

Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels (SCI) conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition Novembre 2020.

V. DOSSIERS A FOURNIR :

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un Curriculum Vitae détaillé daté et signé (préciser les coordonnées de trois (3) employeurs précédents), les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise, notamment, d'attestations de bonne exécution de missions similaires.

VI. DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Coordinateur du PRU-APN, et déposées **au siège de l'ANIES à Cameroun, Commune de Dixinn en face de la station TOTAL**, ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : recrutement@anies.gov.gn ou lansanakassory.toure@anies.gov.gn au plus tard le 22 mars 2023 à 10 h GMT, avec la mention en objet « **Candidature pour le Poste de RESPONSABLES D' ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRES – RACs du projet PRU-APN** » .

Le Coordinator du PRU-APN

Dr Paul FABER